



Plan d'aménagement particulier "quartier existant" - PAP QE

--- Délimitation du PAP QE

Zone d'habitation 1	HAB-1 • a	Type de zone	Typologie de logement	Logements maximum:
Zone mixte villageoise	MIX-v			a = 1
Zone mixte rurale	MIX-r			b = 4
Zone de bâtiments et équipements publics	BEP			Logements maximum:
Zone d'activités économiques communale type 1	ECO-c1			8
Zone de sport et de loisirs	REC			Logements maximum:
				1

Ⓐ Infrastructures centrales: restaurant, piscines, sanitaires et similaires
Ⓑ Chalets saisonniers
Ⓒ Implantation maximale pour construction

Ⓘ PAP approuvé par le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région, à titre indicatif

Fond de plan: Administration du Cadastre et de la Topographie
 Plan cadastral numérisé (PCN) - Exercice 2007
 Mise à jour des bâtiments existants 2013, AC Normem et Z+B
 Mise à jour "PAP Rehaemmes" PCN - Exercice 2015

• plusieurs articles de la partie écrite et la partie graphique	18.03.2016	17400/1C
Modifications ponctuelles	Approbation définitive du Ministre de l'Intérieur	Référence

Commune de Nommern
Plan d'aménagement général



- Vote définitif du conseil communal en date du 13 juin 2013
 - Approbation définitive du Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région en date du 28 novembre 2013

plan coordonné mars 2016
 Cruchten



CHANTAL ZEYEN
PIERRE BAUMANN
 Aménageurs-Libéralistes
 Ingénieurs-conseils TUB
 E-mail: secretariat@zeyenbaumann.lu
 7, 9, rue de Steinsel
 L-7234 Boursbonges
 Tel 33 02 04
 Fax 33 28 86


 échelle 1:2.500
 29 octobre 2012